

Le 20 décembre 2017

[Original]

Taxe sur le carbone

M. Higgs : Quand le premier ministre s'est rendu à Ottawa pour une réception de Noël, y est-il aussi allé pour obtenir la permission pour cette mascarade ou bien pour offrir ses remerciements personnels pour l'argent des transferts fédéraux, qui appuiera sa tentative de réélection?

L'hon. M. Gallant : Si j'ai bien compris la question, le chef de l'opposition parle de notre relation avec le gouvernement Trudeau. Je peux vous dire que nous sommes très fiers de travailler avec le gouvernement Trudeau et avec toute son équipe, y compris les 10 députés et 2 ministres du Nouveau-Brunswick. Je peux vous dire que nous sommes fiers de travailler avec eux, parce qu'ils nous aident énormément à faire avancer les priorités des gens du Nouveau-Brunswick, soit faire croître l'économie et améliorer le secteur de l'éducation et notre système de soins de santé.

Ensemble, nous investissons dans nos infrastructures et nous aidons les petites entreprises. Ensemble, nous faisons en sorte d'améliorer les possibilités en ce qui a trait à l'éducation postsecondaire. De plus, nous aidons la classe moyenne, ce qui aide énormément à faire rouler notre économie ici, au Nouveau-Brunswick. Nous investissons davantage dans des programmes de formation et dans des programmes pour la santé mentale et pour les soins à domicile. Nous sommes fiers de travailler avec le gouvernement Trudeau.

[Traduction]

M. Higgs : Ce n'est qu'une illusion. Le tout ne fait rien d'autre que de donner un sursis au premier ministre jusqu'aux prochaines élections, pendant l'année électorale. Ainsi, une plus grande partie de l'argent des contribuables est aussi mise en danger du point de vue politique.

Une chose est sûre, c'est que des fonds sont déplacés. La méthode est peut-être différente, mais le motif est toujours le même, soit avoir mainmise sur plus de recettes fiscales pour le programme d'imposition et de dépenses du gouvernement. L'argent des contribuables provient-il des routes, des mêmes routes qui sont dans un état lamentable à l'heure actuelle? Merci.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.



L'hon. M. Gallant : Les gens du Nouveau-Brunswick ont eu l'occasion de voir le chef de l'opposition en action lorsqu'il était ministre des Finances. Ils ont vu son programme d'austérité.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Gallant : Les gens ont vu les réductions réalisées par l'ancien ministre en éducation et en soins de santé. Ils ont vu ses réductions au chapitre des investissements dans les routes et les ponts. Le ministre a procédé à des réductions dans des secteurs qui aidaient les gens ordinaires du Nouveau-Brunswick, tout en veillant à aider les riches et les grandes sociétés. Son plan d'austérité a fait reculer notre économie lorsqu'il était ministre des Finances.

Nous avons un plan pour investir dans des secteurs qui aideront à faire croître l'économie. Nous avons un plan pour investir dans l'éducation et nous avons un plan pour investir dans les soins de santé. Ce plan pluriannuel fonctionne pour tous les gens du Nouveau-Brunswick. L'économie est en croissance, et les gens ont plus d'argent dans leurs poches tandis que leurs salaires augmentent. Oui, nous faisons avancer les choses et obtenons des résultats.

M. Higgs : Il y a plus d'argent dans les poches des gens? Nous constatons qu'il y a 1 000 \$ de moins dans les poches de chaque homme, femme et enfant dans la province depuis l'arrivée au pouvoir du premier ministre. Le plan ne met pas plus d'argent dans les poches des gens. Il ne met pas non plus plus d'argent dans les coffres des entreprises, puisque moins de la moitié d'entre elles peut bénéficier d'un impôt applicable à l'entreprise.

Pendant que l'attention des gens est détournée par le premier ministre et sa prétendue bataille avec les gens du fédéral... Je suppose qu'il essaie de durcir le ton à l'approche des élections ou de faire croire aux gens qu'il essaie de durcir le ton mais s'envole pour obtenir plutôt la permission de le faire avant l'année électorale, avant la période des Fêtes.

Il se passe quelque chose chez le premier ministre. Il prend des fonds dans un secteur et les affecte à un autre secteur. Nous pourrions dire que c'est de la manipulation financière, mais nous en avons déjà été témoins à maintes reprises, n'est-ce pas? Nous n'avons pas encore eu l'occasion de voir si des activités du genre sont réellement avantageuses pour les contribuables. C'est le genre d'activités qui mène à l'achat d'un chantier naval ou au financement d'exploitations de marijuana. Pourquoi le premier ministre prend-il des fonds spéciaux ayant un objectif précis, les routes par exemple, et les affecte-t-il de manière à ce que la politique puisse décider de leur affectation?

L'hon. M. Gallant : Je m'élève contre ce qu'a dit le député dans son préambule. Nous avons vu ce que le chef de l'opposition a fait lorsqu'il était ministre des Finances. Les gens du Nouveau-Brunswick l'ont tous vu. Il avait un plan d'austérité visant des réductions dans l'éducation et les soins de santé, ce qui a fait reculer notre économie. Eh bien, nous avons un plan de croissance, qui consiste à investir dans l'éducation, à investir dans la formation et à investir dans notre population.



Le chef de l'opposition dit que des personnes du Nouveau-Brunswick n'ont pas plus d'argent dans les poches. Eh bien, voici ce qu'il a fait et voici ce que nous faisons. Il veut aider les riches et les grandes sociétés. Voilà pourquoi il s'est prononcé contre l'augmentation des impôts pour les mieux nantis, la tranche de 1 %, dans la province. Voilà pourquoi il s'est prononcé contre l'augmentation des impôts des plus grandes sociétés. Nous abaissons les impôts applicables à la petite entreprise pour aider tous les entrepreneurs de notre province. Nous avons augmenté le salaire minimum. Nous avons proposé l'équité salariale, le crédit de la TVH le plus payant pour les personnes qui en ont besoin, des droits de scolarité gratuits pour les personnes qui en ont le plus besoin et des augmentations salariales pour les responsables de garderie.

M. Higgs : Encore une fois, le premier ministre n'a pas saisi la question.

Pendant que l'attention des gens est détournée par la prétendue bataille du premier ministre avec les gens du fédéral, il se passe quelque chose chez le premier ministre. Il prend des fonds dans un secteur et les affecte à un autre secteur, ce qui constitue de la manipulation financière. Nous n'avons pas encore eu l'occasion de voir si des activités du genre sont avantageuses pour les contribuables. C'est le genre d'activités qui mène à l'achat d'un chantier naval ou au financement d'exploitations de marijuana. Pourquoi le premier ministre prend-il des fonds spéciaux ayant un objectif précis, comme les routes, et les affecte-t-il à des secteurs de manière à ce que la politique puisse décider de leur affectation? Quelle est la logique derrière tout ça? Merci beaucoup.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Gallant : Nous allons vous dire pourquoi nous avons instauré notre mécanisme de taxe sur le carbone. D'abord, le fait de nous assurer d'avoir un prix sur le carbone est une étape importante pour que nous puissions lutter contre les changements climatiques, le plus grand défi qui se pose pour l'humanité. Nous l'avons cependant fait de manière à tenir compte de l'économie du Nouveau-Brunswick, de ses défis et de ses possibilités. Nous mettrons en place un mécanisme de tarification du carbone selon lequel les grands émetteurs paieront leur juste part, et, oui, les consommateurs n'auront pas à payer davantage au titre de notre mécanisme.

Si le chef de l'opposition veut prendre la parole aujourd'hui pour prétendre être celui qui investira dans les infrastructures, eh bien, je pense que ses actes lorsqu'il était ministre des Finances sont plus éloquentes que les paroles qu'il a prononcées aujourd'hui. Nos actes sont plus éloquentes que ses paroles. Nous avons investi dans les infrastructures. Nous avons investi dans nos hôpitaux, dans nos écoles et dans les routes et ponts logistiques grâce auxquels nos produits seront acheminés vers les marchés, ce qui fera croître notre économie.

M. Higgs : Quand la ministre fédérale a-t-elle eu connaissance des détails annoncés la semaine dernière à propos de la taxe sur l'essence? La prétendue bataille que le premier ministre mène avec Ottawa semble avoir commencé mercredi et avoir été concoctée pour détourner l'attention de la manipulation financière en cours. Le premier ministre a parlé à la ministre à



Ottawa mercredi soir lors de la réception des Fêtes du Parti libéral. Puis, jeudi, la ministre a affiché un message sur Facebook.

Quelles sont les intentions du premier ministre après les élections s'il est victorieux? Quel sera le coût réel par famille de ce qui arrivera après 2018? Nous savons que la grande stratégie vise à éviter l'ajout de taxes — davantage de taxes qui ont déjà des répercussions importantes sur la province. Ces taxes auraient des conséquences dévastatrices puisqu'elles prolongeraient la politique d'imposition et de dépenses du gouvernement actuel. Quel sera le coût réel par famille de ce qui arrivera après les élections de 2018, à moins que les gens du Nouveau-Brunswick montrent la porte au premier ministre actuel? Donnez-nous les détails de ce qui adviendra après 2018 puisqu'il s'agit là d'une tactique pour retarder les choses, car le premier ministre n'avouera rien encore une fois.

L'hon. M. Gallant : Vous avez raison. Il s'agit d'éviter d'augmenter les taxes pour les consommateurs et les gens de notre province. C'est exactement ce que fait notre mécanisme de tarification du carbone. Il exige des grands émetteurs qu'ils paient leur juste part tout en veillant à ce que nous ne demandions pas à nos consommateurs de payer davantage. Je tiens à être très clair. Je tiens à être très clair. Nous jouons notre rôle dans la lutte contre les changements climatiques. Nous avons atteint nos cibles de 2030 en matière d'émissions, que le fédéral a présentées. Nous allons de l'avant en vue d'éliminer l'utilisation du charbon d'ici à 2030, à condition que nous puissions nous assurer d'avoir une autre source de production d'électricité dans la région qui ne bouleversera pas les clients.

Eh oui, notre taxe sur l'essence est plus élevée que celle de l'Alberta. L'Alberta était la province ayant servi de modèle au gouvernement fédéral lors de l'élaboration du filet de sécurité. Je l'ai dit clairement et j'espère que le chef de l'opposition se joindra à moi. Lorsque le Manitoba atteindra enfin ses cibles de 2030, lorsque l'Alberta augmentera ses taxes sur l'essence pour atteindre les nôtres et lorsque la Nouvelle-Écosse éliminera l'utilisation du charbon, ces provinces pourront nous demander d'en faire davantage.

M. Higgs : La question demeure la suivante : Quel sera le coût réel par famille de ce qui arrivera après les élections de 2018 si le premier ministre actuel reste en poste? Nous espérons que ce ne sera pas le cas. Le premier ministre actuel devrait être juste avec les gens de la province et expliquer son plan pour la taxe sur le carbone après 2018. Il a un plan machiavélique afin de passer au travers de 2018, mais qu'arrivera-t-il après cette année afin de respecter l'échéancier fédéral jusqu'en 2022? Il est temps de le dire, et c'est raisonnable de le demander. Soyons francs avec les gens de la province à propos des taxes qui ont été imposées par le premier ministre actuel.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre. Monsieur le ministre, à l'ordre.

M. Higgs : En quoi consistera l'application continue du plan visant l'instauration de taxes additionnelles au titre du plan relatif à la taxe sur le carbone du premier ministre?



L'hon. M. Gallant : Je veux être très, très clair : les consommateurs ne verront à la pompe aucune augmentation de taxe sur l'essence. Je tiens aussi à bien préciser — et à mettre les choses bien au clair pour le chef de l'opposition — que nous demanderons aux grands émetteurs de payer leur juste part.

Voilà ce qui nous distingue vraiment du chef de l'opposition. Le chef de l'opposition et les Conservateurs veulent aider les riches et les grandes entreprises, mais nous, pour notre part, veillerons à ce que les grandes entreprises qui sont les gros émetteurs paient leur juste part au titre de notre mécanisme de tarification du carbone et à ce qu'il n'y ait aucune autre taxe touchant les consommateurs. Cela s'explique par le fait que nous avons déjà augmenté la taxe sur l'essence. Les gens du Nouveau-Brunswick jouent déjà un rôle prépondérant pour ce qui est d'assurer que nous appliquons une tarification sur nos émissions de carbone. Nous ne pensons pas que les gens du Nouveau-Brunswick devraient avoir à dépenser davantage simplement parce que nous avons augmenté la taxe sur l'essence quelques mois avant nos discussions au palier national. Nous appuierons le mécanisme en question, et le chef de l'opposition devrait faire de même.

Le président : Le temps est écoulé.

M. Higgs : Le premier ministre change de discours à mesure que nous nous approchons de la période électorale. Au départ, il s'agissait d'un plan sans incidence sur les recettes, et, maintenant, il le redevient. On revient sinon à l'affirmation selon laquelle les consommateurs ne constateront aucun changement, ce qui est en phase avec notre intention initiale : aucune nouvelle taxe. Cela est donc encourageant — aucune nouvelle taxe —, et voilà où le premier ministre en est aujourd'hui. Je veux m'assurer que ce qu'il dit est que, s'il devait rester au pouvoir après septembre de cette année, il ne sera imposé aux gens de la province aucune nouvelle taxe sur le carbone ni l'an prochain ni après 2018.

Le président : À l'ordre. Je rappelle les députés à l'ordre.

M. Higgs : Est-ce là ce que dit le premier ministre, qu'il ne sera imposé aux gens de la province aucune nouvelle taxe? Il reste que cela peut prendre la forme d'une imposition directe ou d'une imposition indirecte découlant d'un changement apporté par le premier ministre. Toutefois, j'aimerais l'entendre le formuler clairement. Le premier ministre dit-il que, s'il continue d'être premier ministre, il ne sera imposé aux gens de la province aucune nouvelle taxe? Est-ce là ce qu'il déclare?

L'hon. M. Gallant : Je peux garantir aux gens du Nouveau-Brunswick que nous appuierons notre mécanisme de tarification du carbone qui obligera les grands émetteurs à payer leur juste part et qui, en effet, n'entraînera l'imposition aux gens de notre province d'aucune nouvelle taxe au poste d'essence. Cela s'explique par le fait que nous avons déjà augmenté la taxe sur l'essence. Nous avançons déjà l'Alberta, province ayant servi de modèle au gouvernement fédéral lors de l'élaboration du filet de sécurité.

Je peux vous dire que nous tiendrons tête à quiconque essaiera de dire que le mécanisme de tarification du carbone en question ne fonctionne pas. Il fonctionne. Nous atteignons nos cibles



d'émissions pour 2030. Nous le faisons cependant de manière à favoriser la croissance économique, ce que nous continuerons de faire une fois que nous aurons demandé dans les prochains mois aux gens du Nouveau-Brunswick de nous accorder une fois de plus leur confiance. Si nous avons la chance de l'obtenir, je peux vous garantir que nous défendrons notre mécanisme de tarification du carbone. Le gouvernement fédéral peut faire ce qu'il veut, mais nous lui tiendrons tête en ce qui a trait à ce mécanisme de tarification du carbone.

M. Higgs : Encore une fois, vous obtenez la confirmation. Il n'y aura aucune nouvelle taxe à payer au poste d'essence. Il existe toutes sortes de façons — et le gouvernement actuel en a trouvé un si grand nombre — de percevoir de nouvelles taxes et de nouveaux impôts auprès des gens de la province, mais il n'y aura aucune nouvelle taxe à payer au poste d'essence. Le tout est confirmé. Le champ sera alors libre.

Si le premier ministre veut quelqu'un à qui tenir tête, je lui suggérerais, dans ce cas, de tenir tête à Ottawa. Tenez tête à Ottawa et dites que nous n'avons besoin dans la province d'aucune nouvelle taxe d'une sorte ou d'une autre, car nous sommes imposés à outrance. Si nous voulons assurer l'application au Nouveau-Brunswick du plan sur le carbone, je dirais que c'est chose faite. Nous avons déjà atteint nos cibles pour 2030, et nous le disons depuis le début. Toutefois, c'est l'application de la réglementation qu'il faut favoriser et non l'imposition, car l'imposition est la seule innovation que le gouvernement actuel a à son arc. L'innovation par le truchement de l'imposition n'est pas une solution pour la province. L'imposition ne réglera en rien la situation et ne mettra pas la province sur la bonne voie. Elle ne fera que continuer à l'ensevelir. La politique fiscale doit changer ; le premier ministre tiendra-t-il donc tête à Ottawa et s'abstiendra-t-il de soumettre la population à toute forme d'imposition additionnelle?

Le président : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Gallant : Je pense que nous avons dit très clairement que, oui, effectivement, nous défendrons notre mécanisme de tarification du carbone, car c'est l'approche à utiliser. Elle permettra d'assurer que le Nouveau-Brunswick intensifie ses efforts et en fait encore davantage pour lutter contre les changements climatiques, lesquels s'avèrent le plus important défi qui se pose à notre génération humaine. Nous avons tous un rôle à jouer. Voilà pourquoi nous avons instauré un mécanisme de tarification du carbone qui exige des grands émetteurs qu'ils paient davantage. Il n'occasionnera pour les consommateurs aucune conséquence au poste d'essence.

Je trouve intéressant que le chef de l'opposition ne soit pas favorable à l'approche. Il dit que nous ne devrions rien faire de tout cela et que nous devrions instaurer une réglementation, et tout le reste. J'en conclus qu'il admet savoir que nous n'augmenterons pas la taxe sur l'essence qui est imposée aux consommateurs. Ce qui le contrarie, c'est que nous demanderons aux grands émetteurs de payer leur juste part, ce qui ne nous ramène qu'à ce que nous savons déjà au sujet de l'opposition et des Conservateurs. Le chef de l'opposition veut faire en sorte que nous canalisions nos efforts sur les riches et les grandes sociétés. Pour notre part, nous voulons veiller à ce que l'économie connaisse une croissance qui sert les intérêts de tous les gens du Nouveau-Brunswick.



Soins de santé

M^{me} Lynch : Je peux donner 14 000 raisons pour lesquelles l'entente relative au Programme extra-mural devrait être annulée, et elles ont toutes trait aux ambulances. Les ambulances ont été hors service 14 000 fois. Lorsque nous avons tenté d'obtenir des détails au sujet des zones de couverture des ambulances, on nous a dit que les renseignements constituaient la propriété intellectuelle de l'organisation et que de tels détails ne pouvaient pas être communiqués aux représentants élus du Nouveau-Brunswick. Les médias obtiennent la même réponse. Le ministre de la Santé expliquera-t-il pourquoi son gouvernement veut conclure à la hâte l'entente relative au Programme extra-mural, et ce, en dépit du fiasco entourant les ambulances?

L'hon. M. Bourque : Je suis content de prendre encore une fois la parole au sujet du formidable partenariat que nous mettrons en oeuvre le 1^{er} janvier avec Medavie. Le tout vise à améliorer la qualité des services déjà offerts pour l'ensemble de ces services. Les services et le niveau de qualité seront maintenus. Plus tard, nous verrons encore une autre amélioration des niveaux.

Il en sera ainsi non seulement à l'égard du Programme extra-mural, mais aussi à l'égard d'Ambulance Nouveau-Brunswick, car il y aura davantage de services intégrés. Le tout s'articule autour de la notion de travail paramédical communautaire, qui est si essentielle. Un plus grand nombre de travailleurs paramédicaux pourront aller chez les gens du Nouveau-Brunswick, assurer des services élargis et, dans le contexte du Programme extra-mural, apporter leur aide. Tous les employés seront au courant de ce que font les autres, ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle. Il est vrai que peu de choses ont été faites lorsque l'opposition formait le gouvernement. Nous allons de l'avant en ce qui a trait à l'entente, car les services seront non seulement maintenus, mais aussi améliorés.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M^{me} Lynch : L'entente, de l'avis des gens du Nouveau-Brunswick, n'est pas formidable. Les gens du Nouveau-Brunswick n'ont aucune raison de compter sur le gouvernement ou sur le premier ministre pour faire ce qui doit être fait à l'égard des soins de santé et, du reste, à l'égard d'autres programmes importants dont les gens du Nouveau-Brunswick ont besoin. La privatisation des soins de santé est la pointe de l'iceberg. La non-imposition d'une taxe sur le carbone, le favoritisme lié à la marijuana, l'avion festif du premier ministre — les gens sont mécontents.

Encore une fois, je pose la question suivante au ministre de la Santé : Qu'est-ce qui nous dit que, à l'instar du fiasco concernant les 14 000 fois où les ambulances étaient hors service, le Programme extra-mural ne connaîtra pas des ratés? Merci.

L'hon. M. Bourque : Encore une fois, une occasion m'est donnée de réitérer nos propos. Oui, à l'examen, les chiffres sont élevés. Toutefois, dans une perspective d'ensemble, et un contexte plus vaste, nous savons que, en raison d'un manque de personnel, le nombre d'heures pendant lesquelles nous n'avons pu assurer le service en 2016-2017 se situe autour de 21 000. Nous



savons que 789 000 heures de déploiement avaient été prévues. C'est donc dire que, 97,3 % du temps, il n'y avait aucun manque d'effectif. Le service a été assuré comme prévu.

Encore une fois, je tiens à dire que, de fait, nous savons que la question de la dotation en personnel pose problème, et le recrutement en est la cause. Nous l'avons indiqué maintes et maintes fois. En tant que gouvernement, nous prenons des mesures pour remédier à la situation. Les gens d'en face ne comptaient qu'un seul programme de formation lorsqu'ils étaient au pouvoir, mais nous en comptons maintenant trois. Nous constatons qu'il y a des améliorations.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M^{me} Lynch : Ce n'est pas la première fois que je pose au gouvernement actuel des questions au sujet des services d'ambulance, et je ne pense pas que ce soit la dernière. Lorsque le gouvernement qui représente la population du Nouveau-Brunswick attribue à une entreprise privée un contrat visant la prestation d'un service et que celle-ci échoue à la tâche, elle devrait être tenue de rendre des comptes aux gens du Nouveau-Brunswick. Le ministre — ou bien le premier ministre, puisqu'il aime toujours se lever pour répondre à mes questions — peut-il me donner une réponse directe? Ce sera un cadeau de Noël pour tous les gens du Nouveau-Brunswick.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

M^{me} Lynch : Si Ambulance Nouveau-Brunswick ne peut exécuter ses interventions en temps opportun, comment diable pourra-t-elle faire des visites à domicile et comment fera-t-elle pour assumer des tâches additionnelles afin de traiter les clients chez eux? Merci.

L'hon. M. Gallant : Je suis reconnaissant à l'opposition de m'inviter à me lever une fois de plus. J'aime toujours débattre la question. Je veux donner une réponse très directe. Les termes qu'emploie l'opposition ne traduisent pas l'objet réel de l'entente. Nous croyons que l'emploi du mot « privatisation » est une fausse interprétation, et c'est dommage. Nous comprenons pourquoi de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick ont des préoccupations. Le programme sera financé au moyen de fonds publics, et les employés, qui sont au service du gouvernement, seront rémunérés sur les fonds publics. Nous retenons les services d'une organisation sans but lucratif, détail que je n'ai jamais entendu l'opposition mentionner, pour nous aider à gérer le programme.

Il découlera de la démarche davantage de services intégrés, le tout visant à accroître le nombre de visites réalisées à l'échelle de la province par le truchement du Programme extra-mural et à aider nos personnes âgées à vivre chez elles plus longtemps. Le tout a pour but la réduction du nombre de visites que les patients des services extra-muraux doivent faire à l'urgence parce qu'ils n'ont pas obtenu à domicile les services dont ils avaient besoin. Nous veillerons tout au long à ce que le niveau de qualité soit maintenu. J'aimerais entendre les parlementaires du côté de l'opposition admettre qu'ils sont au courant de tous les éléments énoncés.



[Original]

Réforme électorale

M. Coon : Le Comité permanent de la politique économique s'est réuni pendant 85 heures depuis le 7 novembre pour examiner et modifier des projets de loi, mais aucun des amendements que j'ai proposés n'a été accepté. De plus, des projets de loi importants, comme celui visant à modifier la *Loi sur la santé publique*, n'ont même pas été étudiés. Un système de représentation proportionnelle améliorerait le processus démocratique en favorisant un climat de collaboration en matière de législation. Le premier ministre ajoutera-t-il aux bulletins de vote des élections de 2018 une question référendaire sur la proportionnalité?

L'hon. M. Gallant : Nous sommes très fiers de travailler avec tous les parlementaires en vue de faire avancer les priorités des gens du Nouveau-Brunswick, soit de faire croître l'économie de façon à ce qu'elle fonctionne pour tout le monde et d'améliorer le secteur de l'éducation et notre système de soins de santé.

Nous apprécions le travail du chef du troisième parti, et je peux vous dire que nous tenons souvent compte de ses suggestions, que nous allons instaurer et mettre en oeuvre. Toutefois, ce n'est pas toujours le cas, ce qui est bien normal. Nous ne serons pas toujours d'accord avec lui, tout comme, j'en suis certain, il n'est pas toujours d'accord avec nous.

Ce qui est important, c'est que nous soyons en mesure de débattre et de discuter de façon transparente pour que les gens du Nouveau-Brunswick puissent voir ce qui se passe dans leur province relativement aux grandes politiques qui les concernent. Je peux vous dire que nous sommes très fiers de continuer à travailler de cette façon avec les parlementaires et avec tous les gens du Nouveau-Brunswick en vue de faire croître l'économie, d'investir davantage dans le secteur de l'éducation et d'améliorer notre système de soins de santé.

[Traduction]

M. Coon : En raison du système majoritaire uninominal, le gouvernement actuel tend à considérer l'Assemblée législative, eh bien, comme un endroit pour entériner d'office ses projets de loi plutôt que comme un endroit où légiférer de concert et où les modifications sont examinées en fonction de leur intérêt intrinsèque. Au Nouveau-Brunswick, la représentation proportionnelle signifierait une plus grande reddition de comptes de la part du gouvernement, moins de mauvaise gestion et une opposition plus efficace. De fait, lorsque l'opposition ne peut obliger le gouvernement à rendre des comptes, ce dernier risque davantage de faire de mauvais choix. Le premier ministre permettra-t-il aux gens du Nouveau-Brunswick de voter sur l'adoption possible de la représentation proportionnelle en 2018?

L'hon. M. Gallant : Monsieur le président, la question est très vaste, comme vous pouvez l'imaginer. Nous sommes d'avis que la démocratie dans la province appartient à la population du Nouveau-Brunswick. Voilà pourquoi nous avons demandé à un comité de l'Assemblée



législative de faire la tournée de la province et de discuter de réforme électorale avec les gens de notre province.

[Original]

Je peux vous dire que nous avons grandement apprécié le fait que les gens du Nouveau-Brunswick soient venus nous soumettre leurs idées et leurs suggestions et même nous faire part de leurs préoccupations. Nous sommes reconnaissants à l'égard des parlementaires qui ont siégé à ce comité, qui a formulé des recommandations. Comme vous le savez, il y en a certaines que nous avons déjà instaurées et mises en oeuvre. Quant aux autres, nous allons continuer à y travailler.

Effectivement, comme nous l'avons dit, nous allons tenir un référendum en 2020. Nous croyons sincèrement que la démocratie appartient aux gens du Nouveau-Brunswick et que c'est important, si jamais il y avait un changement dans la façon de voter, que ce soit eux qui décident si oui ou non cela devrait se faire.

[Traduction]

M. Coon : Il est intéressant de constater que, en 1996, la Nouvelle-Zélande a remplacé son système électoral majoritaire uninominal par un système de représentation proportionnelle mixte. Depuis, elle a remplacé des gouvernements majoritaires dysfonctionnels par des gouvernements élus minoritaires ou de coalition pour travailler en faveur des gens du pays. Depuis 1996, la Nouvelle-Zélande a un système de gouvernance stable qui fait appel à plus de collaboration, et un seul de ces gouvernements responsables est tombé depuis l'instauration de la représentation proportionnelle.

Les gens du Nouveau-Brunswick bénéficieraient énormément de la collaboration entre les partis qu'une telle réforme électorale apporterait. Je ne comprends pas pourquoi le premier ministre refuserait d'inscrire la question de la représentation proportionnelle sur le bulletin de vote de 2018 afin de permettre aux gens du Nouveau-Brunswick de décider. Pourquoi ne le fera-t-il pas?

[Original]

L'hon. M. Gallant : Encore une fois, nous apprécions les questions du chef du troisième parti, mais permettez-moi de vous dire que nous croyons sincèrement que la démocratie appartient aux gens du Nouveau-Brunswick et que la décision leur revient.

Je peux vous dire que, avec tous les partis politiques qui ont des parlementaires élus, nous avons envoyé des personnes consulter les gens du Nouveau-Brunswick pour obtenir leurs idées, leurs suggestions et même leurs préoccupations en ce qui concerne la réforme électorale.



[Traduction]

Les personnes en question ont présenté de nombreuses recommandations visant à renforcer notre système électoral dans notre province. Oui, vraiment, nous avons dit qu'il y aurait un référendum en 2020 pour voter sur les recommandations relatives au scrutin. Je tiens à dire que nous avons pris et prenons des mesures pour améliorer notre système électoral, que ce soit en ce qui concerne l'interdiction des contributions faites par des sociétés et des syndicats, la réduction de moitié du montant qu'une personne peut donner en contribution, lequel passe de 6 000 \$ à 3 000 \$, la réserve d'argent destinée aux candidates lorsqu'elles obtiennent des votes afin d'encourager les femmes à présenter leur candidature et la plus grande transparence quant aux élections municipales.

Le président : Le temps est écoulé.

Taxe sur le carbone

M. Jeff Carr : Il y a quelques minutes à peine, le premier ministre a dit qu'il voulait donner une réponse directe. C'est ridicule, car il ne saurait reconnaître une réponse directe même s'il avait le nez dessus. Je peux vous le dire tout de suite.

À propos d'un autre fait, pour revenir à la question de la taxe sur le carbone que nous verrons dans un avenir très proche au Nouveau-Brunswick, le premier ministre a dit qu'il prendrait la défense des gens du Nouveau-Brunswick et qu'il se battrait contre Ottawa. Qu'est-ce qui amène le premier ministre à penser que les gens du Nouveau-Brunswick croient ce tas?

L'hon. M. Gallant : Je veux juste demander : Ce tas de quoi?

M. Jeff Carr : C'est la réponse à laquelle je m'attendais de la part du premier ministre. Il n'a pas de réponse parce qu'il n'a pas défendu les gens du Nouveau-Brunswick contre Ottawa depuis son arrivée ici. Je n'ai jamais entendu réponse plus inadéquate de sa part.

Lorsque nous avons parlé du projet d'Oléoduc Énergie Est, le premier ministre a ignoré les gens du Nouveau-Brunswick. Il a laissé le projet échouer. Lorsqu'il est question de la taxe sur le carbone qui sera perçue auprès des gens du Nouveau-Brunswick et qui accablera ces derniers d'un autre fardeau fiscal... Le premier ministre est allé à Ottawa la semaine dernière et a passé une belle soirée avec la ministre fédérale. Tout d'un coup, les conditions de l'entente ont changé.

(Exclamation.)

Le président : Je rappelle le député de Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé à l'ordre.

M. Jeff Carr : L'ancien ministre de la Santé a beaucoup de choses à dire maintenant, n'est-ce pas?

Je veux savoir si le premier ministre a su avant, pendant ou après la belle soirée en question que les règles du jeu changeraient à propos du projet de taxe sur le carbone.



L'hon. M. Gallant : Je suis déçu mais pas étonné. Je ne suis pas étonné d'entendre le chef de l'opposition et les Conservateurs dire qu'ils sont contre notre régime de tarification du carbone. Pourquoi? Parce que nous protégeons les consommateurs en veillant à ce qu'il n'y ait pas d'augmentation au poste d'essence et que nous demandons aux grands émetteurs, soit les grandes entreprises, de payer leur juste part. Nous avons été témoins de cela à maintes reprises de la part du chef de l'opposition et des Conservateurs. Ils veulent aider les riches, ils veulent aider les grandes entreprises et, au moyen de leur plan d'austérité, ils veulent procéder à des réductions dans l'éducation et les soins de santé.

[Original]

Nous avons un plan dont nous sommes très fiers, et il est appuyé par le gouvernement Trudeau. Ce plan vise à investir dans la croissance économique de notre province. Nous investissons dans des choses qui aideront notre économie à long terme et dans des choses qui amélioreront l'éducation et notre système de soins de santé.

[Traduction]

Nous continuerons de travailler avec le gouvernement Trudeau à notre programme de croissance, nous débattons le programme d'austérité de l'opposition et nous nous y opposerons.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

M. Jeff Carr : Je pense que le premier ministre a oublié de dire comment il prévoyait convaincre les gens du Nouveau-Brunswick qu'il tiendra tête à Ottawa et qu'il ne s'alliera pas à Ottawa, car c'est ce qu'il a fait pendant la période de trois ans et deux mois qui vient de s'écouler. Il a acquiescé à tout ce que Justin Trudeau lui a demandé et dit de faire. Pourquoi les gens du Nouveau-Brunswick croiraient-ils que, après les élections de 2018, il les défendra encore quand Ottawa nous imposera une taxe sur le carbone?

Lorsque les petites entreprises du Nouveau-Brunswick imploraient que quelqu'un les défende, le premier ministre s'est caché. Il est resté muet. Lorsque les règles du jeu ont été changées pour le projet d'Oléoduc Énergie Est en raison de son inaction lorsqu'il a suivi l'Ontario et le Québec et leurs besoins, le premier ministre est resté muet. Les gens du Nouveau-Brunswick ont souffert. Le premier ministre prendra-t-il l'engagement aujourd'hui de continuer à lutter en leur faveur contre Ottawa et les prix de la taxe sur le carbone, comme il a dit qu'il le ferait?

L'hon. M. Gallant : La question est intéressante parce que j'y ai répondu plusieurs fois. Oui, nous défendrons notre régime de tarification du carbone. La raison, c'est que nous savons que nous avons un rôle à jouer pour lutter contre les changements climatiques.

Nous jouerons un tel rôle de manière à tenir compte des réalités, des défis et des possibilités économiques du Nouveau-Brunswick. C'est ce que vise précisément notre régime de tarification du carbone. Il exige des grands émetteurs qu'ils paient leur juste part et il ne prévoit pas d'augmentation des taxes sur l'essence pour les consommateurs. La raison en est que nous



avons déjà augmenté la taxe sur l'essence des mois avant même que la question fasse l'objet d'une discussion avec le gouvernement fédéral. Nous avons augmenté la taxe, et elle est plus élevée que celle de l'Alberta, la province ayant initialement servi de modèle au fédéral pour l'élaboration du filet de sécurité. Nous prévoyons éliminer l'utilisation du charbon d'ici à 2030, et la Nouvelle-Écosse ne prévoit rien de tel. Nous faisons progresser l'économie, tout en atteignant nos cibles d'émissions de 2030, car nous avons une approche équilibrée axée sur la croissance et non sur l'austérité.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre. La période des questions est terminée.

